



DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

**Commission Départementale de
l'Arbitrage**

**Réunion permanente du
Mardi 6 février 2024**

PROCÈS-VERBAL N° 10 – SAISON 2023/2024

Présents CDA : Pierre ALLAIRE, François BATY, Bastien BAUDRY, Christian BERNARD, Christian CAUDAL, Francis MEUNIER, Michel PELLETIER, Céline PLANCHET, Romain RETIF

Assiste : Séverin RAGER, CTDA du District de Vendée

Excusés : Alexandre DUCEPT, Fabrice PHELIPPEAU, Thierry LAVOINE, Kévin SECRETIN

* * * * *

Validation des PV n°8, n°9

1. Désignations Seniors et Jeunes

Désignation Seniors :

La reprise après la trêve est laborieuse par rapport au bon déroulement de la fin de l'année dernière.

La D3 ne peut être couverte entièrement, 2 à 3 matchs par journée n'ont pas d'officiel, c'est très regrettable pour tout le monde.

Ce n'est pas la seule raison, mais un manque de rigueur pour les indisponibilités est à déplorer de la part des jeunes arbitres qui font leur entrée dans le monde des seniors. On ne peut pas accepter qu'un arbitre se mette indisponible dans la semaine qui précède le match, voire la veille pour le lendemain, pour de banales raisons.

Lorsque ce dysfonctionnement sera corrigé, nous pourrons atteindre à nouveau notre objectif d'une couverture à 100% des matchs de D3 lors des journées de championnat.

Désignation Jeunes :

Près d'une centaine de jeunes arbitres à désigner ce qui permet une couverture importante des matchs nationaux, régionaux et départementaux. Au niveau des compétitions fédérales et régionales sur lesquelles le district désigne, depuis le début de la saison, elles sont couvertes à 100%. Dans le District

aujourd'hui nous arrivons généralement à couvrir l'ensemble des matchs U18EL, U18D1, U17EL, U17D1, quelques matchs de U18D2 et au moins 50% des matchs de U15EL et U15D1.

Des erreurs d'indisponibilités arrivent encore, mais les jeunes sont à l'écoute et font globalement les efforts pour répondre aux demandes de la CDA sur ce sujet, pour la majorité.

2. Point sur les observations

• OBSERVATIONS D1

Sur les 30 arbitres du groupe D1 : 27 seront finalement observés.

Sur les 54 observations à réaliser sur la saison : 31 ont été faites

- A. DUCEPT : 9 observations
- D. GUERINEAU : 10 observations
- B. GIRAUDEAU : 12 observations

Il reste donc 23 observations à réaliser.

• OBSERVATIONS D2

31 arbitres ont été observés par 5 observateurs. A l'issue de ces observations : 15 arbitres ont été retenus en play-off et seront revus une seconde fois en cette fin de saison. Ces 15 arbitres sont répartis en 2 groupes :

- Groupe 1 (8 arbitres) – observateur : Thierry LAVOINE
- Groupe 2 (7 arbitres) – observateur : Camille RICHARD

• OBSERVATIONS D3

Le groupe D3 est constitué de 47 arbitres. 26 observations ont été faites sur les 42 à faire. Il reste 16 arbitres D3 à observer.

• OBSERVATIONS D4

Dans le groupe D4, 15 arbitres seront observés cette saison. A ce jour, seuls 4 arbitres ont été vus. Il reste 11 arbitres D4 à observer.

• STAGIAIRES

Le groupe stagiaire est composé de 10 arbitres. Les observations n'ont pas débuté.

• ASSISTANTS

Dans le groupe AA1 : les 10 arbitres ont été vus en R3 par Patrick DESHAYES. Dans le groupe AA2 : il a commencé les observations, 5 assistants sur 8 ont été observés à ce jour.

3. Point sur le Futsal

7 arbitres présents au stage de mi-saison. Bon groupe, sérieux. Tests physiques réussis pour tous.

Observation de Pierre-Edouard PILLENIERE prévue le jeudi 8 février pour une éventuelle candidature ligue.

Les arbitres sont sérieux, il faut leur faire un rappel sur l'impraticabilité d'un terrain ainsi que la gestion des supporters (David HENOT s'en chargera) et un point réglementaire sur la gestion des dirigeants capacitaires va être fait.

Nous avons l'autorisation de désigner des arbitres en D2.

100% des matchs étaient couverts pour la première journée après la trêve.

Un groupe de travail va être mis en place avec les arbitres de ligue dans le but d'anticiper, de préparer et de structurer le futsal à partir de la saison prochaine (20 février).

3. Point Pôle jeunes

Dimanche 28 janvier 2024, 44 jeunes arbitres vendéens étaient rassemblés à Luçon (collège-Lycée Ste Ursule) pour un stage de mi-saison en présence de **Pierre Retail (arbitre F3)**.

Une course ludique est venue ponctuer ce stage, ainsi qu'un test physique permettant d'évaluer la condition de chacun.

Une journée très appréciée des stagiaires arbitres et un moment privilégié pour ces jeunes qui ont pu partager leur passion mais aussi échanger avec lui à la fois sur le plan technique et managérial. Une manière de leur rappeler l'importance de leur rôle chaque weekend.

4. Point sur FIA

Rappel

FIA Traditionnelle : Formation les 10 et 11 février et Examen le 24 février à Nieul sur l'Autise

2 nouveaux arbitres reçus dans le 44, bienvenue à eux.

521734	MOUILLERON LE CAPTIF SP.	ARNAUD	Sandro
580443	ST GILLES ST HILAIRE F. C.	RENAUDIN	Simon

5. Validation des montées et des descentes

Effectifs cibles 2024/2025 :

- D1 => 26 arbitres
- D2 => 38 arbitres
- D3 => 50 arbitres

Descentes / Montées :

- D1: **8 descentes sportives** maximum (hors arrêts)
- D2: **4 montées sportives**, classement fait sur les 2 observations de l'année. Si un ou des candidats Ligue, admis à l'examen théorique, se trouvaient dans les 4 premiers, il serait repêché le 5ème voire le 6ème maximum et **6 descentes sportives** maximum (hors arrêts)
- D3: **6 montées sportives** et **4 descentes sportives** maximum (hors arrêts)
- D4 : **5 montées sportives**
- AA1: **1 descente sportive**
- AA2 : **2 montées sportives**
- Passerelle seniors : **2 montées en D1**
- Passerelle jeunes : **4 montées en D2**
- FIA : **5 montées sportives maximum en D3** (3+2)

6. Dates des finales départementales

- Finale Challenge Futsal Départemental : 27 avril 2024
- U13 G et F : Festival le 6 avril – championnats le 25 mai 2024
- Finales challenge des réserves et critérium : 12 mai 2024
- Finales coupe des réserves et challenge : 19 mai 2024
- Finale Coupe ou Challenge U18 et Coupe de Vendée Seniors : 25 ou 26 mai 2024
- Finales féminines Seniors, U13, U15 et U18 : 8 mai 2024
- Finales Coupes et Challenges jeunes à 11 : 11 mai 2024
- Finale Coupe loisirs : 1^{er} mai 2024

Nous connaissons les lieux des finales courant février.

7. Section Lois du jeu et discipline arbitres

• Discipline Arbitres :

- Dossier arbitre N°450622381 : La commission de discipline rappelle l'article 2.1 d du règlement disciplinaire précisant les agissements répréhensibles : « Tout comportement contraire à la morale, à l'éthique ou portant atteinte à l'honneur, à l'image ou à la considération de la F.F.F, de ses Ligues ou Districts, de la Ligue de Football Professionnel, d'un de leurs dirigeants, d'un assujetti ou d'un tiers, ou plus généralement, du football français. La méconnaissance des principes fondamentaux énoncés dans la Charte d'Éthique et de Déontologie du Football peut donner lieu à l'engagement de poursuites disciplinaires. Tout assujetti, portant une accusation, est pénalisé s'il n'apporte, à l'appui, une présomption grave ou un commencement de preuve.

La commission de discipline a considéré qu'un arbitre du District 85 de par son attitude à l'encontre de l'éthique sportive et morale a agi contrairement aux principes dans l'environnement où il est inséré, et pour ces motifs, a sanctionné de 6 mois de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 24/11/23 cet arbitre au motif : s'est rendu coupable de non-respect du devoir de réserve et de critiques publiques des organismes dirigeants.

- Dossier arbitre N°2547108918 : 4 non-désignations en championnat avec sursis.
- Dossier arbitre N°2548167757 : le président va demander des infos suite à son indispo de dernière minute du week-end du 03/04 Février, la CDA acte sa sortie du Pôle espoir (il ne répond pas aux exigences définit par le pôle espoir).

Lois du jeu :

- 1 match de Futsal Challenge Féminin arrêté suite à abandon du terrain d'une équipe
- 1 match arrêté par un arbitre bénévole en D5 suite à insultes et comportements inappropriés
- Aucune réserve technique
- Relevés des erreurs sur FMI
 - Exclusion non portée sur feuille annexe : 1
- Relevé absence arbitre : 4

DATE	N° de licence	N° MATCH	MOTIF	N° CLUB ARBITRE	MONTANT AMENDE
07 janvier 2024	2547630437	27331573	ABSENT	554367	16€
14 janvier 2024	430681435	26492958	ABSENT	553304	16€
21 janvier 2024	2544122429	26493678	ABSENT	547136	18€
23 janvier 2024	9603151234	26493681	ABSENT	512163	16€

8. Courriers

- GOURAUD Mathieu : Arrêt de l'arbitrage en fin de saison 2023-2024
- BAHLAOUANE Anas : Arrêt de l'arbitrage
- FERRARI Anthony : Arrêt de la fonction observateur pour raisons familiales et professionnelles. Remerciements pour son engagement et le temps consacré à l'arbitrage
- BRANCHEREAU Emmanuel : suite à son indisponibilité médicale de longue durée et son souhait de reprendre doucement, la CDA propose et valide le gel de sa saison en D2.
- TEXIER Nicolas : suite à son indisponibilité médicale de longue durée et son souhait de reprendre doucement, la CDA propose et valide le gel de sa saison en D1.
- THIAM Abou : après échange avec la CDA, la CDA propose et valide le gel de sa saison en D1.

9. Autres

- Poursuite des écoles d'arbitrage ; 3^{ème} session sur février 2024 (dernières dates par secteur)
- Démarrage des 4èmes sessions des écoles d'arbitrage en février et mars

Thèmes abordés : le penalty, l'épreuve des tirs au but, l'avantage.

Pour rappel, ces écoles sont obligatoires, avec un minimum de 3 pour la saison, pour les arbitres reçus à l'examen lors des saisons 2022-2023 et 2023-2024, ainsi que pour les JAD.

- Le bilan de début de saison de l'arbitrage (réalisé par Pierre ALLAIRE Président de la CDA et Séverin RAGER CTDA) a été présenté au bureau du comité de Direction ainsi qu'une présentation des orientations pour la prochaine mandature.
- Info District :
Les effectifs du District : 33 668 licenciés à ce jour soit +7,22% N-1. Progression dans toutes les catégories sauf pour le football d'animation féminin (-5,66%)

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président de la CDA

Pierre ALLAIRE

Le Secrétaire de la CDA

Michel PELLETIER